

Licence Génie civil

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Génie civil. 2011, Université de Limoges. hceres-02036347

HAL Id: hceres-02036347 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036347v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences - Vague B

ACADÉMIE: LIMOGES

Établissement : Université de Limoges

Demande n° S3LI120000829

Domaine: Sciences, technologies, santé

Mention : Génie civil

Présentation de la mention

La licence de Génie civil comporte en troisième année deux parcours intitulés Inspection, maintenance et Réparation d'Ouvrages (IMRO) en formation initiale et Diagnostic, maintenance et réhabilitation du patrimoine (DMRP) par l'apprentissage. Cette licence, dont les enseignements de la troisième année se déroulent sur le site d'Egletons, prépare au master correspondant de Génie civil, lui aussi sur le site d'Egletons. Cette formation est reconnue au niveau national pour sa spécificité unique : l'inspection, la maintenance et la réparation d'ouvrages. Le deuxième parcours (DMRP) sera organisé avec l'aide de la fédération compagnonnique des métiers du bâtiment de Limoges, ce qui confortera la reconnaissance professionnelle de cette formation en génie civil. Les trois premiers semestres se déroulent sur le site de Limoges avec le portail commun au premier semestre Sciences et ingénierie, puis pour les deux autres semestres par le parcours commun Mathématiques, Informatique, Physique. Le quatrième semestre comportera des unités mutualisées d'enseignement avec l'Institut Universitaire de Technologies d'Egletons.



Nombre d'inscrits en L1	158
Nombre d'inscrits en L2	75
Nombre d'inscrits en L3	33
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	90 %
% d'abandon en L1	10 %
% de réussite en 3 ans	83 %
% de réussite en 5 ans	17 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

Appréciation globale :

La licence mention Génie civil était depuis 2008 un parcours de la licence mention Sciences et technologies de la physique pour l'ingénieur (STPI). La création de cette licence de Génie civil permettra une meilleure visibilité pour l'étudiant comme pour les professionnels. Un portail commun au premier semestre permet à l'étudiant de préparer son choix entre les Mathématiques, l'Informatique et la Physique (parcours MI-P) d'un côté et la Physique-Chimie de



l'autre (parcours PC). Ces deux parcours (MI-P et PC) des semestres 2 et 3 se déclinent ensuite en licence mention Mathématiques, licence mention Informatique, licence Génie civil, licence STPI et licence mention Chimie, Physique-Chimie. Cette bonne progressivité du choix de la mention en licence et des parcours donne à l'étudiant les possibilités de réaliser son projet professionnel. La licence de Génie civil permet aux étudiants de continuer leurs études dans un master local (master de Génie civil à Egletons), national ou international du domaine du génie civil. Pour les étudiants ne souhaitant pas continuer en master et choisissant d'exercer une profession après la licence, il existe un choix important de licences professionnelles locales (Bâtiments et construction, Travaux publics et Génie civil et construction). Un dispositif d'aide à la réussite conséquent existe à l'Université de Limoges. Les étudiants ne possédant pas de baccalauréat scientifique sont orientés vers une Classe Préparatoire à l'Entrée en Licence (CPEL). A l'issue de cette première année l'étudiant peut poursuivre ses études dans la licence STPI ou s'orienter soit vers un DUT, soit vers un BTS. Les étudiants possédant un baccalauréat scientifique et ayant une moyenne inférieure à 08/20 peuvent également suivre le deuxième semestre de la CPEL. Au premier semestre, des séances d'enseignement en mathématiques et en physique sont mises en place avec des effectifs réduits. Des séances de soutien sont aussi organisées pendant le deuxième semestre par des enseignants référents. Enfin, pour les étudiants en grande difficulté, il existe le diplôme d'université Réagir qui permet à l'étudiant, avec l'aide de professionnels, de bâtir un nouveau projet professionnel. L'équipe pédagogique peut suivre individuellement chaque étudiant de licence en deuxième et troisième années, car les effectifs sont faibles. Cette équipe pédagogique est pluridisciplinaire et se compose du responsable de la licence, des responsables de parcours et de directeurs d'études. Elle a pris en compte le problème du taux d'échec élevé en première année en ayant créé le CPEL, le soutien et beaucoup d'aides à la réussite.

• Points forts :

- Très bon dispositif de suivi des étudiants et très bon dispositif d'aide à la réussite avec la mise en place du CPEL, des enseignants référents, des heures de soutien et des unités d'enseignement de mise à niveau.
- Excellente adéquation entre la licence Génie civil et le master Génie civil.
- Très bonne information de la licence au niveau des lycées et en cours de cursus.
- Existence d'unités d'enseignements d'ouverture sur le monde professionnel.

Points faibles :

Certaines informations ne sont pas fournies dans ce dossier :

- pas d'indications sur les modalités de contrôle des connaissances pour les étudiants salariés,
- peu d'informations sur l'évaluation de la formation par les étudiants,
- pas d'informations sur les passerelles et sur les étudiants s'orientant vers une licence professionnelle,
- pas d'unités d'enseignement préparant aux licences professionnelles,
- pas de données sur les étudiants sortant sans diplômes.



Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le parcours Génie civil devrait être exclusivement suivi sur le site d'Egletons. Cette mention Génie civil ne devrait comporter qu'une seule année (L3), avec des dispositifs de mise à niveau au semestre 5. Ainsi, chaque site serait bien identifié par les étudiants : le site de Limoges pour la Physique et celui d'Egletons pour le Génie civil.